**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CESSATION DE LA PRODUCTION INDIGÈNE DE DINDES PAR LA SOCIÉTÉ MICARNA

## Vives protestations du Conseil d'Etat vaudois

**Suite à la décision de la société Micarna de cesser la production indigène de dindes au 30 juin 2007, le Conseil d'Etat vaudois - par l'entremise de la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor, en charge de l'agriculture - a adressé ses vives protestations à la Direction générale de la Fédération des Coopératives MIGROS.**

La missive adressée à M. Herbert Bolliger, président de la direction générale, relève que cette mesure touche 22 exploitants agricoles vaudois, qui ont été fortement encouragés par MIGROS à développer un atelier d'élevage de ce type. Elle souligne encore que cette mesure génère des effets induits sur la mise en valeur des céréales, représentant pour les seules exploitations du canton l'équivalent de la production de 250 hectares.

De plus, la conseillère d'Etat estime que le groupe MIGROS se doit de prendre des mesures d'accompagnement envers les exploitants par rapport aux investissements consentis et non amortis.

En conclusion, Mme Maurer-Mayor rencontrera la Direction générale à Fribourg en compagnie de son collègue fribourgeois, le conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 juin 2006

DEC, Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021 316 60 10